

Pour accéder au bilan d'Identification des salariés :

Historique des échanges		+ Afficher tout ou sélectionner ?	
10 derniers échanges effectués pour les 30 derniers jours			
Date et heure de dépôt	Type d'envoi	Nom du fichier	Etat de prise en compte
24/09/2015 à 12:38	Réel	_DSNXFCX..._150919.txt	Fichier contrôlé avec anomalie(s)
24/09/2015 à 11:28	Réel	_DSNXmalXX..._150930.txt	Fichier contrôlé conforme



Déclaration sociale au sein de l'entreprise

N° Siret : [redacted]
Etablissement : [redacted]

Veillez trouver ci-dessous le détail de la déclaration.

Déclaration sociale nominative pour l'échéance du 15 Septembre 2015

Le 27/08/2015 à 15:38 N°2 Déclaration n°1 du fichier 20150827_MSA_05.dsn
N° réf : F1HqInWBFAY [redacted] RAMT8DrBf **Déclaration conforme**
Identifiant métier :

[Afficher le certificat de conformité](#)

Distribution

- Régime agricole

Contrôle de l'identité des salariés	Compte-rendu disponible avec notifications Accéder au bilan de traitement	le 27/08/2015 à 16:04
Contrôles inter-déclarations	Compte-rendu disponible avec notifications Accéder au bilan de traitement	le 27/08/2015 à 16:05
- Institutions de Prévoyance / Mutuelles / Sociétés d'Assurance

CCPMA PREVOYANCE	Compte-rendu disponible avec notifications	le 27/08/2015 à 15:44
LES MUTUELLES DU SOLEIL	Reçue par l'organisme	le 28/08/2015 à 12:42
QUATREM	Compte-rendu disponible	le 28/08/2015 à 02:05

Le détail des déclarations conformes antérieures aux 90 derniers jours ne permet ni l'affichage ni le téléchargement des certificats de conformité.

← RETOUR



Si le salarié est correctement identifié :

Si le/les salarié(s) transmis sont tous correctement identifiés, le tableau de bord ne présentera pas de lien de téléchargement mais uniquement l'information « Réussite du traitement » comme suit :

Distribution		
- Régime agricole		
Contrôle de l'identité des salariés	Réussite du traitement	le 29/09/2016 à 14:30
Contrôles inter-déclarations	Réussite du traitement	le 29/09/2016 à 14:30

Vérifiez les éléments du Bilan

Bilan OK

Le bilan peut être OK ou KO et présente donc les informations transmises via la DSN mensuelle ou le signalement et les informations connues dans les bases.

D DÉCLARATION 1

↳ Identification

Nature de la déclaration (S20.G00.05.001) :01
Type de la déclaration (S20.G00.05.002) :03
Numéro de fraction de la déclaration (S20.G00.05.003) :11
Numéro d'ordre de la déclaration (S20.G00.05.004) :2
Date du mois principal déclaré (S20.G00.05.005) :01022016
Identifiant métier (S20.G00.05.009) :000...
SIREN (S21.G00.06.001) :152209923
NIC Siège (S21.G00.06.002) :0000004
NIC d'affectation (S21.G00.11.001) :000000

↳ Bilan OK

Nombre de salariés :47

↳ Anomalie(s)

Informations transmises via la DSN

Informations connues dans les bases

<p>Code : 10310 Catégorie : non-bloquant Message : SALARIE_RECONNU Nombre : 4</p> <p>Salarié DSN NIR : [REDACTED] Nom de famille : [REDACTED] Prénom : Stéphanie Date de naissance : 14/06/1977 Lieu de naissance : [REDACTED] Code pays : FR Matricule : [REDACTED]</p> <p>Code : 10310 Catégorie : non-bloquant Message : SALARIE_RECONNU Nombre : 4</p> <p>Salarié DSN NIR : [REDACTED] Nom de famille : [REDACTED] Prénom : Vanessa Date de naissance : [REDACTED] Lieu de naissance : [REDACTED] Code pays : FR Matricule : [REDACTED]</p> <p>Code : 10310 Catégorie : non-bloquant Message : SALARIE_RECONNU Nombre : 4</p> <p>Salarié DSN NIR : [REDACTED] Nom de famille : [REDACTED] Prénom : Antoine Date de naissance : [REDACTED] Lieu de naissance : [REDACTED] Code pays : FR Matricule : [REDACTED]</p> <p>Code : 10310 Catégorie : non-bloquant Message : SALARIE_RECONNU Nombre : 4</p> <p>Salarié DSN NIR : [REDACTED] Nom de famille : [REDACTED] Prénom : Alexia Date de naissance : 10/02/2001 Lieu de naissance : [REDACTED] Code pays : FR Matricule : [REDACTED]</p>	<p>Salarié SNGI NIR : [REDACTED] Nom de famille : [REDACTED] Prénom : STEPHANIE CLAIRE MARIE Date de naissance : [REDACTED] Lieu de naissance : [REDACTED]</p> <p>Salarié SNGI NIR : [REDACTED] Nom de famille : [REDACTED] Prénom : VANESSA CHABBA Date de naissance : [REDACTED] Lieu de naissance : [REDACTED]</p> <p>Salarié SNGI NIR : [REDACTED] Nom de famille : [REDACTED] Prénom : ANTOINE JEAN ANDRE Date de naissance : [REDACTED] Lieu de naissance : [REDACTED]</p> <p>Salarié SNGI NIR : [REDACTED] Nom de famille : [REDACTED] Prénom : ALEXIA NOELLE MARIE EMMANUELLE Date de naissance : [REDACTED] Lieu de naissance : [REDACTED]</p>
--	---

Le bilan est OK et les anomalies remontées considérées comme « non bloquantes »

1- le salarié a été trouvé dans le système d'identification mais certains éléments contiennent des écarts :

=> les informations du bilan seront « Catégorie : non bloquant » / « Message : Salarié_Reconnu » comme suit :

```
Code : I0310
Catégorie : non-bloquant
Message : SALARIE_RECONNU
Nombre : 4

Salarié DSN
NIR : [REDACTED]
Nom de famille : [REDACTED]
Prénom : Stéphane
Date de naissance : [REDACTED]
Lieu de naissance : [REDACTED]
Code pays : FR
Matricule : [REDACTED]

Salarié SNGI
NIR : [REDACTED]
Nom de famille : [REDACTED]
Prénom : STEPHANIE CLAIRE MARIE
Date de naissance : [REDACTED]
Lieu de naissance : [REDACTED]
```

Dans l'exemple ci-dessus nous constatons qu'après vérification de chaque ligne, les éléments en écarts sont portés sur le prénom. Cette anomalie n'étant pas bloquante, les éléments sont donc transmis aux organismes pour traitement des données.

Cependant, afin d'éviter cette remontée chaque mois, nous vous conseillons d'effectuer les modifications dans votre logiciel (à savoir dans l'exemple l'ajout des prénoms Claire Marie). Il est donc important de bien « pointer » chaque ligne afin de vérifier où se trouvent les écarts).

2 - le salarié n'est pas trouvé dans le système d'identification (SNGI) :

=> les informations du bilan seront « catégorie : non bloquant » / « Message : Salarié_Inconnu » s'il s'agit d'une DSN mensuelle :

↳ Anomalie(s)

```
Code : I0320
Catégorie : non-bloquant
Message : SALARIE_INCONNU
Nombre : 1

Salarié DSN
NIR : [REDACTED]
Nom de famille : [REDACTED]
Nom d'usage : [REDACTED]
Prénom : [REDACTED]
Date de naissance : [REDACTED]
Lieu de naissance : [REDACTED]
Code pays : MA
```

Ce cas correspond en règle générale aux salariés déclarés en DSN sous un **NTT** et donc pour lesquels aucun NIR n'a été communiqué. Dans ce cas d'exemple, l'identification du salarié n'est pas encore connue et il doit donc s'assurer que toutes les formalités ont bien été remplies ou dans le cas contraire effectuer les démarches nécessaires .

Le BIS permet de vérifier que l'ensemble des éléments transmis en DSN sont bien connus du système d'identification des assurés de la sécurité sociale (SNGI). En cas d'anomalies bloquantes, les droits du salarié seront retardés et fragilisés, les informations n'étant pas transmises aux organismes concernés.



Dans tout les cas, compte tenu de ces signalements vous devez apporter les modifications nécessaires dans votre logiciel de paie.